

Si vous ne pouvez être présent lors de cette réunion, je vous demanderais de bien vouloir vous faire représenter par votre délégué suppléant ou de transmettre un pouvoir (ci-joint).

À l'attention des délégués
des communes adhérentes au S.I.R.T.A.V.A.

Tonnerre, le 31 mai 2012

N/Réf. : EC/LB/DB/12-0139

Objet : Réunion du Comité Syndical

Madame, Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister au Comité Syndical qui aura lieu le :

VENDREDI 15 JUIN 2012 À 10 HEURES

A LA SALLE POLYVALENTE DE FLOGNY - LA CHAPELLE

Ce Comité sera suivi, **à partir de 12 heures**, d'une présentation sur la thématique des zones humides.

Un déjeuner sera offert à partir de 13 heures.

À 14 h 30, sera organisée une visite de site d'une zone humide à proximité de Flogny - La Chapelle (prévoir votre déplacement en véhicule pour les personnes ne venant pas en car).

L'ordre du jour du Comité Syndical sera le suivant :

Désignation du délégué secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 28 février 2012.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1) Délibération relative au rapport d'activité du S.I.R.T.A.V.A. pour l'année 2011 ;
- 2) Organisation des services ;
- 3) Délibération pour la création d'un poste à mi-temps de comptable-gestionnaire du personnel dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs ;
- 4) Délibération pour la Délégation du Président pour l'acquisition de biens d'équipement et la contractualisation de prestations de services dans le cadre du déménagement du siège administratif du S.I.R.T.A.V.A.

B) PÔLE RIVIÈRES :

- 1) Point concis sur les actions en cours ;
- 2) Délibération relative au programme global de travaux 2009-2013 - Tranche de travaux 2012 ;
- 3) Délibération relative à un marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en place de mesures compensatoires à l'enlèvement du seuil de la SIB à Cry ;
- 4) Délibération relative à la création d'un emploi de technicien territorial pour une durée maximale de 3 mois renouvelable une seule fois suite à l'accroissement temporaire de l'activité du Pôle rivières.

.../...

C) PÔLE ANIMATIONS BASSIN VERSANT :

PAPI :

- 1) Etat d'avancement succinct des actions en cours ;
- 2) Délibération relative à la création d'un emploi de technicien territorial pour une durée maximale de 3 mois renouvelable une seule fois suite à l'accroissement temporaire de l'activité du PAPI.

SAGE :

- 1) Etat d'avancement succinct et point sur l'enquête publique en cours.

CONTRAT GLOBAL ARMANÇON AVAL :

- 1) Point succinct sur les actions en cours ;
- 2) Délibération relative au financement de l'animation et de la communication relative au SAGE et au Contrat Global Armançon Aval ;
- 3) Délibération relative à la réalisation d'une étude d'impact du drainage agricole et demande de subvention.

D) FINANCES :

- 1) Travaux d'aménagement du futur siège du S.I.R.T.A.V.A.
- 2) Décision Modificative n°1.

E) QUESTIONS DIVERSES

✂ A l'issue de la réunion, deux interventions sur la thématique des zones humides sont prévues :

- Intervention M. Didier MALTETE de la DDT de l'Yonne : « les zones humides définition, quelle législation, quelles actions de conseil et de contrôle » - (définition, identification, réglementation, application) ;
- Intervention de M. Samuel GOMEZ du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne : « Retour d'expérience sur l'identification et la localisation des zones humides réalisé pour le Contrat Global Seine Amont ».

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Délégué, l'expression de mes salutations distinguées.



En ce qui concerne le déplacement en autocar à Flogny - La Chapelle, les horaires et points de rendez sont les suivants :

7 h 30 : Vitteaux - Aux monuments aux morts : direction de Semur-en-Auxois,

7 h 55 : Venarey - Les Laumes - Salle des Fêtes,

8 h 30 : Montbard - Rond point sortie de Montbard,

9 h 00 : Ancy-le-Franc - Place des pompiers,

9 h 20 : Tonnerre - Ancien parking Leclerc,

Arrivée prévue à 9 h 40 à Flogny-la Chapelle,

14 h 30 : Déplacement sur le site de la zone humide,

16 h 30 : Départ depuis la zone humide pour le retour.

Le trajet du retour sera également assuré. Des places sont toujours disponibles. Aussi, les délégués qui seraient intéressés par le déplacement en autocar peuvent encore s'inscrire auprès du secrétariat : 03 86 54 87 08.

Le Président

Eric COQUILLE

P.J. :

- Compte-rendu du Comité Syndical du 28 février 2012,
- Note relative au Comité Syndical,
- Pouvoir.

